Ⓕ

CONSIGNES DE SECURITE

Remarques :

Le fait de ne pas appliquer les consignes de sécurité listées ci-après peut avoir pour conséquence de causer des blessures graves.
Comme toutes les machines, les appareils de séchage comportent des dangers inhérents à l'utilisation et au maniement des machines en général.
Une attention constante et un maniement correct réduisent considérablement les risques d'accidents. Par contre, le non respect des précautions élémentaires entraîne inévitablement un risque d'accident pour l'opérateur.
La conception de cet appareil est spécifique à l'utilisation indiquée. Pour cette raison, nous déconseillons formellement toute utilisation pour des opérations non prévues par le constructeur ainsi que toute modification de l'appareil.
Si vous avez des questions concernant l'utilisation de cet appareil et si vous ne trouvez pas la réponse dans ce mode d'emploi, veuillez demander conseil à votre distributeur qui vous assistera sur le plan technique.

Directives générales de sécurité et du maniement des appareils :

1) Maintenir les protections en parfait état de fonctionnement, ne pas les démonter.

2) Le câble d'alimentation doit être muni obligatoirement d'une fiche secteur avec terre conformément à la réglementation.
Effectuer le branchement à partir d'un coffret ou d'une prise protégée par un disjoncteur différentiel 30 mA.

3) Ne jamais utiliser cet appareil dans une atmosphère explosive, l'espace de travail doit être suffisant, sans produits dangereux à proximité.

4) Ne pas utiliser l'appareil dans un environnement à risques.
Ne pas l'utiliser dans des locaux humides ni l'exposer à la pluie.

5) Ne pas utiliser l'appareil pour d'autres travaux que ceux pour lesquels il a été conçu.

6) L'utilisation dans une aire de peinture est tolérée dans la mesure où la phase de désolvatation est terminée, que l'on ne puisse plus pistoler et que la ventilation soit activée.

7) Observer les directives de prévention des accidents du travail.
Ne pas regarder les émetteurs infrarouges, et éviter l'échauffement inutile de toutes parties du corps.

8) Toute intervention sur le matériel doit être impérativement réalisée par un électricien qualifié.

9) Toute vérification, réparation, changement de lampe ou maintenance doit être réalisée seulement après déconnection de la fiche d'alimentation et refroidissement (Déconnecté du réseau).

Précaution d'utilisation :

Avant toute manipulation, vérifier que les manettes de blocage du boîtier de commande et du bras sont bien serrées.
Pour toute manipulation, poser le pied sur le socle de l'appareil afin d'améliorer sa stabilité.

FONCTIONNEMENT DE L'APPAREIL

Cet appareil utilise comme principe de fonctionnement le rayonnement infrarouge.
Il est bien adapté pour le séchage des produits de faibles épaisseurs comme les produits peintures (mastics, apprêts, laques) et tout autre produit nécessitant un apport d'énergie important. Les infrarouges pénètrent le support et le chauffent par agitation moléculaire Ce mode de séchage de l'intérieur vers l'extérieur favorise l'élimination progressive des solvants évitant ainsi tout phénomène de microbullage.
Les infrarouges agissent seulement sur les surfaces exposées, d'où la nécessité de bien épouser la forme de l'élément à sécher.

Cet appareil vous garantit un travail de qualité, tout en étant très rapide et économique. Positionnement de l'appareil voir schéma.

TEMPS DE SÉCHAGE DES PRODUITS

Se référer à la fiche technique du produit peinture.
Le temps de séchage indiqué ne comprend pas le temps de montée en température.
Ce paramètre varie selon le modèle du sécheur et le positionnement par rapport à l'élément à sécher, leur vétusté : contrôler la température support en fonction de la température demandée (température à atteindre 75° C après 5 mn de cuisson plein régime). Ne jamais dépasser 85° C en cycle complet.

PRODUIT	CUISSON EN MINUTES
MASTIC POLYESTER	DE 4 A 6
APPRET ACRYLIQUE	DE 5 A 7
APPRET BI-COMPOSANT	DE 8 A 10
APPRET POLYESTER PISTOLABLE	DE 10 A 15
LAQUES, VERNIS	DE 12 A 18

ENTRETIEN DE L'APPAREIL

Afin de conserver un niveau optimal du produit, il est nécessaire de l'entretenir régulièrement : lampes et paraboles à nettoyer à l'aide d'un chiffon sec. Ne pas utiliser de produits agressifs (diluants, abrasifs,..).
Eviter toutes projections de produits en direction du module infrarouge.

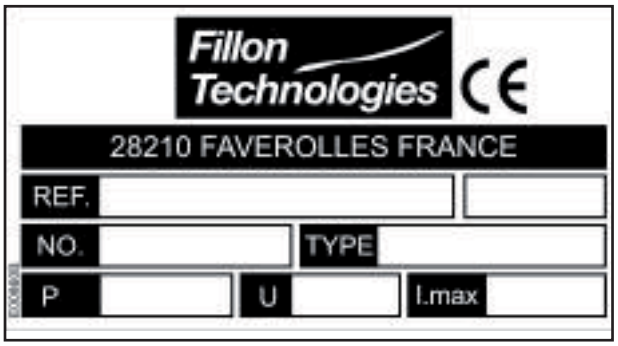

POUR COMMANDER UNE PIECE DETACHÉE

Mentionner toutes les indications portées sur la plaque constructeur, le repère de la pièce mentionnée sur la notice et la quantité.

DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

FILLON TECHNOLOGIES 28210 FAVEROLLES France

DÉCLARE QUE LES ÉQUIPEMENTS SÉCHEURS DÉCRITS : SPOT, HELIOS, QUATRO, KRONO SONT CONFORMES AUX DIRECTIVES EUROPÉENNES SUIVANTES :

Directive Basse Tension : 73/23/CEE du 19 février 1973 modifiée par les directives 93/68/CEE du 22 juillet 1993.

Directive Machine : 89/392/CE du 14 juin 1989 modifiée par les directives 91/368/CE du 20 juin 1991, 93/44/CE du14 juin 1993, et 93/68/CE du 22 juillet 1993, 98/37/CE du 22 juin 1998 modifiée par la 98/79/CE du 27 octobre 1998.

Directive Compatibilité Electromagnétique - CEM : 89/336/CE du 3 mai 1989 modifiée par les directives 91/263/CE du 29 avril 1991, 92/31/CE du 28 avril 1992, 98/68/CE du 22 juillet 1993 et 99/5/CE du 9 mars 1999.

Faverolles, le 23 mars 2006

Le Président,
Daniel FILLON